

INSPECTEURS DES IMPÔTS SANS FRONTIÈRES

L'apprentissage par la pratique en
matière de vérification fiscale

Une initiative conjointe OCDE/PNUD



*Au service
des peuples
et des nations*

Qu'est ce que l'Initiative Inspecteurs des Impôts Sans Frontières?

L'Initiative "Inspecteurs des Impôts Sans Frontières" (IISF) a vocation à faciliter la mise en œuvre de programmes ciblés d'assistance en matière de vérification fiscale dans les pays en développement de toutes les régions du monde. Dans le cadre de cette initiative, des experts de la vérification fiscale travaillent aux côtés d'agents des administrations fiscales de pays en développement sur des vérifications fiscales en cours et des questions connexes et partagent avec eux leurs pratiques générales en matière de vérification fiscale.

L'initiative IISF repose sur une approche fondée sur "l'apprentissage par la pratique" en vue de résoudre les problématiques posées par les vérifications fiscales complexes. En proposant une assistance sur des vérifications fiscales réelles, les experts IISF transfèrent leurs connaissances et leurs compétences aux inspecteurs des impôts des administrations fiscales des pays en développement.

Exemples de réalisations et de résultats d'une assistance en matière de vérification fiscale de type IISF

Pays A:

- Assistance sur un dossier anonymisé de vérification fiscale portant sur les prix de transfert.
- Accroissement des recettes fiscales de 1000% (de 3,3 millions de dollars US en 2011 à 33,2 millions de dollars US en 2014) pour un programme ayant coûté 50 000 dollars US.

Pays B:

- Accroissement des recettes fiscales de 18,6 millions de dollars US résultant de la vérification fiscale de deux entreprises avec l'assistance d'IISF.

Quelle forme d'assistance l'Initiative IISF permet-elle d'offrir aux administrations fiscales?

L'assistance fournie par l'Initiative IISF peut porter tant sur des questions de fiscalité directe qu'indirecte. Cela peut inclure l'évaluation des risques préalable à une vérification fiscale et la sélection de dossiers à contrôler, les techniques d'enquête, les dossiers de vérification qui traitent des questions de prix de transfert, les règles visant à lutter contre l'évasion fiscale, ou des questions spécifiques à un secteur d'activité tel le commerce électronique, l'exploitation des ressources naturelles, les services financiers, les télécommunications, etc.

Les programmes IISF prévoient en général une assistance périodique sans durée minimale ou maximale. Chaque programme IISF comprend plusieurs missions d'une ou deux semaines pendant une période d'un ou plusieurs mois.

Comment participer à un programme IISF?

Les administrations fiscales et les experts souhaitant participer à un programme IISF pourront s'inscrire en ligne sur le site www.tiwb.org/fr. **Les experts doivent justifier d'au moins cinq années d'expérience au sein d'une administration fiscale, dans le domaine de la vérification fiscale ou dans l'exercice d'une fonction en relation avec la vérification fiscale. Les experts qui satisfont ces critères seront inscrits sur un registre des experts IISF.**

Le Secrétariat IISF a pour mission de répondre aux demandes d'assistance des administrations fiscales des pays en développement en trouvant des experts possédant les compétences requises et de faciliter la mise en œuvre des programmes IISF. **L'administration fiscale du pays en développement est le partenaire chef de file d'un programme IISF.** C'est donc à elle qu'il incombe de s'assurer, en collaboration avec le Secrétariat IISF, que les conditions nécessaires à l'exécution du programme IISF sont réunies, notamment en ce qui concerne le cadre juridique, le financement et l'organisation pratique.

Les experts IISF travaillent avec l'administration fiscale du pays en développement en vertu d'un cahier des charges qui couvre tous les aspects (juridiques et logistiques) nécessaires pour que le programme IISF puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Les agents retraités depuis peu qui participeront à l'Initiative IISF le feront en principe de manière bénévole. Seuls les frais liés à leur participation (ex: frais de déplacement et per diem) seront pris en charge. Les experts encore en activité prendront part à l'Initiative IISF en principe dans le cadre d'un détachement.

L'expérience prouve que l'assistance en matière de vérification fiscale de type IISF permet d':

- améliorer la qualité et l'uniformité des vérifications fiscales;
- améliorer durablement les compétences en matière de vérification fiscale;
- élever le niveau de discipline fiscale des contribuables; et
- accroître potentiellement les recettes fiscales.

www.tiwb.org/fr

Twitter: @TIWB_News

e-mail: secretariat@tiwb.org

octobre 2018